



GW 41
Gemba-Walk en loir et Cher

Objectif : Apprendre "où, quand et pourquoi"
Pas à pas, du "client" au "fournisseur"
A voir, observer et déterminer en interrogeant les collaborateurs,
les gaspillages... gisements de plus de résultat net

Planning des séances de travail 2017-2018 : les mardis de 8h30 à 17h30

- 2017 : 14 mars - 4 avril - 16 mai - 13 juin - 4 juillet - 12 septembre - 17 octobre
14 novembre - 19 décembre
- 2018 : 30 janvier - 20 février - 20 mars

Tarif d'accès : 990 € HT par entreprise, pour 2 participants. Code de conduite au verso.

.....

GW 41 **BULLETIN D'ADHESION** **2017-2018**

A compléter puis à photocopier et à nous adresser par mail à nadam@loir-et-cher.cci.fr
ou par courrier : CCI Loir-et-cher, 16, Rue de la Vallée Maillard, 41018 Blois Cedex

Société :

Adresse :

.....

.....

Tél Std :

Civilité : Prénom :

Nom :

Fonction :

Tél direct :

Mail :

Règlement intégral de 1188€ TTC à réception de facture

Adresse de facturation (si différente)
et/ou N° de commande (si nécessaire) :

.....

.....

.....

"Lu et approuvé" le code de conduite au verso,
Cachet de l'entreprise et Signature :

GEMBA-WALK :
Code de bonne conduite,
Modalités pratiques,
Principes de fonctionnement.

Un groupe dit de « Gemba Walk » réunit des professionnels en exercice dans des entreprises de production de biens et/ou de services, dans le but d'apprendre pas-à-pas à voir les gaspillages et leurs causes profondes, dans l'esprit LEAN.

Le principe est l'accueil du groupe à tour de rôle dans chaque entreprise, d'accepter l'organisation matérielle et d'être le support de l'apprentissage collectif. En retour le groupe contribue à révéler les dysfonctionnements, leurs causes probables voire une ébauche de plan d'actions exprimée selon la méthode dite "A3".

La solidarité et le principe de réciprocité justifient de pouvoir être en mesure de partager librement l'information propre à mener l'expérience de chaque rencontre.

Chaque entreprise s'engage à la mise en application de sa volonté d'apprendre et progresser.

Chaque entreprise acceptant les termes ci-avant nommera une personne de son organisation qui s'engagera en personne à suivre l'intégralité du programme. Celle-ci pourra venir accompagnée d'une voire deux autres personnes à chaque rencontre.

Les personnes bénéficiant de cette offre, bienveillantes et en confiance entre elles, s'interdisent expressément d'utiliser et de divulguer à des tiers toutes informations et données issues de l'activité des entreprises qui seront portées à leur connaissance dans le cadre de cette action.

Le déroulement standard d'une journée : le matin est consacré à l'observation concrète in situ de la problématique de l'entreprise d'accueil sous le regard d'un coach, l'après-midi, à l'exploitation des observations, puis à un rappel sur l'emploi conforme (standard) des outils du Lean.

L'organisation globale d'un cycle permet à chaque entreprise adhérente, très directement pour elle même : 1 GW + une autre 5 mois plus tard, ainsi que, pour 2 collaborateurs, de participer aux 2 séances chez chacune des autres entreprises constituant le groupe.

En contrepartie de l'organisation, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Loir-et-Cher percevra un forfait de 990 € ht par entreprise (cycle mini de 10 rencontres).